

Relevant du directeur d'usine, l'électromécanicien s'occupe d'agir à titre de premier répondant pour le compte du quart de production de nuit. Dans le cadre normal de son travail, celui-ci est amené à accomplir les tâches suivantes:

- Agir à titre de premier répondant auprès d'un quart de travail;
- Effectuer la gestion d'une équipe de travail;
- Faire l'entretien, la réparation et l'installation d'équipements et de Machines industrielles;
- Diagnostiquer et résoudre des problèmes de toutes sortes (dépannage) en collaboration avec les employés de production et le personnel technique;
- Effectuer l'assemblage, le filage et le branchement de panneaux de contrôle et d'autres; composantes électriques afin de fabriquer ou d'optimiser les équipements;
- Lire et interpréter des plans et schémas électriques;
- Effectuer la programmation de différentes composantes de machines : automates programmables (PLC), variateurs de vitesse, capteurs, etc.
- Installer, inspecter et mettre à l'essai des composantes électriques et électroniques : moteurs, encodeurs, cartes électroniques, connecteurs, etc.;
- Installer, inspecter et réparer des éléments de distribution électrique : câbles électriques, prises de courant, boîtes de commutation, conduits, réseaux d'éclairage, etc.;
- Effectuer diverses modifications tel que la relocalisation et/ou la mise en fonction de machineries électriques et mécaniques.

Profil recherché:

Secondaire professionnel (DEP), Diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité terminé, Classe "C"

OU

ÉLECTROMÉCANICIEN - DAMABOIS

Secondaire professionnel (DEP), Diplôme d'études professionnelles (DEP) en électromécanique de systèmes automatisés

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience

Langues demandées : langues parlées : français

langues écrites : français

Salaire offert : à discuter

Autre forme de rémunération : commission ou prime au rendement

Nombre d'heures par semaine : 48,00

Conditions diverses :

Poste cadre; Permanent; De nuit pour débiter;

4 jours par semaine soient du lundi au jeudi;

3 semaines de vacances par année;

Offre régulière de temps supplémentaire optionnel;

Priorité de conservation d'emploi;

Participation au système de bonus de production;

Possibilité d'adaptation de l'horaire de travail au suivi de cours ou de formations de perfectionnement visant à développer les compétences du travailleur;

Temps supplémentaire effectif à partir de 47h par semaine;

Véhicule fournis lors des déplacements entre les usines, s'il y a lieu;

Révision salariale annuelle;

Équipement de travail et de protection fournis (sauf outils).

WWW.DAMABOIS.COM